



Raymond Chabot inc.

Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
140, Grande Allée Est
Bureau 200
Québec (QC) G1R 5P7
Tél.: (418)647-3078
Télec.: (418)647-9279
www.raymondchabot.com

Le 18 mars 2022

À l'honorable Juge Daniel Dumais, dans l'affaire de l'arrangement de Bioénergie AE Côte-Nord Canada inc.

Objet : Partie débitrice : Bioénergie AE Côte-Nord Canada inc.
V/réf. : Numéro de Cour : 650-11-001027-217
N/réf. : 1232474

Monsieur le Juge,

Nous vous transmettons en date d'aujourd'hui un rapport sur l'état de l'évolution de l'encaisse visant les mois de mars à juin 2022. Comme vous pourrez le constater, la Débitrice prévoit utiliser la totalité du financement temporaire accordé au cours de cette période, sans besoins de fonds additionnels.

Nous en profitons pour vous informer des éléments suivants :

- La date de démarrage de la première des deux unités de production de l'usine de Port-Cartier a été repoussée au 22 avril 2022, soit environ un mois de plus que la date présentée notre plus récent rapport à la Cour (25 mars 2022 au cinquième rapport du Contrôleur);
- Ce report découle principalement de délais de réception de pièces et équipements requis pour exécuter les travaux à l'usine. Les représentants d'Envergent ont également fait mention d'un enjeu associé à un bris d'équipement, lequel s'avère plus difficile à corriger qu'ils ne l'anticipaient;
- Sur la base du plus récent échéancier de mise en service des unités de production, la Débitrice prévoit être en mesure de produire du biocarburant en mai 2022, ceci dans la mesure où les tests de production sur la première unité sont concluants;
- Nous avons, par ailleurs, rencontré la Débitrice pour discuter de la préparation d'un éventuel plan d'arrangement;
- Enfin, la Débitrice considère que le niveau d'avancement est important dans les discussions avec son principal client potentiel. Une entente finale serait imminente.

Nous demeurons entièrement disponibles pour répondre à vos questions si plus de détails vous étaient nécessaires.

À moins d'indications contraires de la Cour, nous avons prévu nous rendre disponibles par vidéoconférence pour l'audition prévue le 7 avril prochain à Sept-Îles, puisque le débat ne semble pas concerner le Contrôleur. Si requis par la Cour, il nous fera plaisir de nous déplacer pour assister en présence à cette audition.

Raymond Chabot inc.

Contrôleur
Jocelyn Renaud, CPA, CMA, CIRP, SAI

JR/gg